



Les bibliothèques à l'heure du développement durable

« Tant qu'une croissance continue ne rencontre pas de résistance, il est tentant de penser qu'elle est illimitée. [...] Autrement dit, ils n'ont eu connaissance du mur que le jour où ils sont arrivés sur le mur. »

Alfred Sauvy¹

ALAIN CARACO

Université de Savoie
alain.caraco@univ-savoie.fr

Après avoir dirigé les bibliothèques départementales de la Moselle, de la Savoie et de la Haute-Savoie, puis les bibliothèques municipales de Chambéry, Alain Caraco, conservateur général des bibliothèques, est actuellement directeur du SCD de l'université de Savoie. Il a également été vice-président de l'ADBDP et président fondateur de l'ADBGV, associations dont il a créé et édité les sites web. Il a écrit plusieurs articles pour le BBF, a collaboré à Bibliothèques et évaluation (Éd. du Cercle de la librairie, 1994) et a dirigé Intégrer les ressources d'Internet dans la collection « Boîte à outils » (Presses de l'Enssib, 2000).

La question écologique est apparue dans le paysage intellectuel, politique et médiatique français au début des années 1970, bien après les questions économique et sociale. Longtemps, elle est restée l'apanage d'un petit milieu, qu'on a appelé « les écolos », au mieux avec amusement, au pire avec mépris. Puis tout s'est emballé au milieu des années 2000, avec la canicule de l'été 2003 et ses 15 000 morts, ou le cyclone Katrina, qui a dévasté la Nouvelle-Orléans en août 2005. Alors que la question écologique était peu présente pendant la campagne présidentielle de 2002, elle a tenu une place majeure pendant celle de 2007. Les trois candidats arrivés en tête du premier tour, Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal et François Bayrou, totalisant ensemble 75 % des suffrages, ont signé le pacte écologique de Nicolas Hulot. Depuis la fin 2006, il n'est pas une semaine, voire une journée, sans que les médias parlent d'écologie, qu'il s'agisse de réchauffement climatique, d'OGM (organismes génétiquement modifiés), de biodiversité ou de ressources en eau ou en pétrole.

À titre individuel, plusieurs bibliothécaires sont sensibilisés par la question écologique et quelques bibliothèques publiques ont réalisé des animations sur le thème du développement durable. On commence également à voir apparaître des exigences

de haute qualité environnementale (HQE) dans quelques programmes de construction de bibliothèques. Mais, à la différence de nombreuses entreprises, qui en ont fait un thème de communication, d'une sincérité variable, les bibliothèques ne se sont pas encore saisies de la question écologique en tant qu'institutions. Aucun des deux ministères de tutelle n'a lancé de programme gouvernemental de développement durable en bibliothèque. À la différence des questions de gestion ou de droit, celles d'environnement n'ont de place ni dans la formation initiale, ni dans la formation continue des bibliothécaires. Aucune association professionnelle n'a encore organisé de journée d'étude sur ce thème et cet article est le premier à en parler dans le BBF !

De la croissance au développement durable

Comment l'idée de croissance s'est imposée comme normale

À la fin du XVIII^e siècle, la Révolution industrielle marque la fin progressive d'une vision circulaire de l'économie, dans laquelle les cycles se répètent quasiment à l'identique, les déchets des uns servant de ressources aux autres, permettant ainsi une production globalement constante. La nouvelle vision de l'économie est linéaire, avec une production et une consommation sans cesse croissantes.

1. Alfred Sauvy, *Les quatre roues de la fortune : essai sur l'automobile*, Paris, Flammarion, 1968.

La nature est alors perçue comme une réserve inépuisable de matières premières (eau, aliments, combustibles, matériaux de construction et de fabrication) et qui peut traiter sans limite tous les rejets de l'activité humaine (eau et air pollué, déchets solides). Étant censés être en quantité illimitée, les ressources et services fournis par la nature n'ont pas de prix dans cette conception de l'économie. Seul le travail pour les extraire et les transformer en a un. Enfin, l'économie moderne ne considère comme richesse que les biens pouvant faire l'objet d'un échange marchand. Dans cette optique, c'est le livre ou la consultation du médecin qui ont de la valeur, mais pas le savoir ou la santé.

Pour les économistes classiques, comme Adam Smith, il suffit de laisser chacun s'enrichir le plus librement possible pour que la société tout entière s'enrichisse. Pour Jean-Baptiste Say, c'est une offre croissante qui créera une demande toujours croissante elle aussi. Il est amusant de constater que cette vision linéaire de l'économie apparaît à l'époque où Lavoisier rappelle au contraire les limites du monde matériel, dans lequel « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ».

La vision des économistes classiques a remarquablement bien accompagné la réalité pendant deux siècles. La croissance n'a certes pas été linéaire. Elle a souffert de crises économiques et surtout, au xx^e siècle, des deux guerres mondiales. Ce sont les besoins de la reconstruction, après la Seconde Guerre mondiale, qui sont à l'origine de la comptabilité nationale. Il s'agissait alors de mesurer l'état de la production économique au lendemain de la guerre et de favoriser sa croissance de manière à rattraper, puis à dépasser le niveau d'avant-guerre. Un indicateur synthétique fut mis au point à cet effet, le produit intérieur brut (PIB), dont la stimulation de la croissance fut l'objet de toutes les attentions des gouvernements.

L'insuffisance de la croissance est aujourd'hui encore présentée par la majorité des hommes politiques, de gauche comme de droite, et des médias comme la cause d'un grand nombre des maux de notre société, qu'il

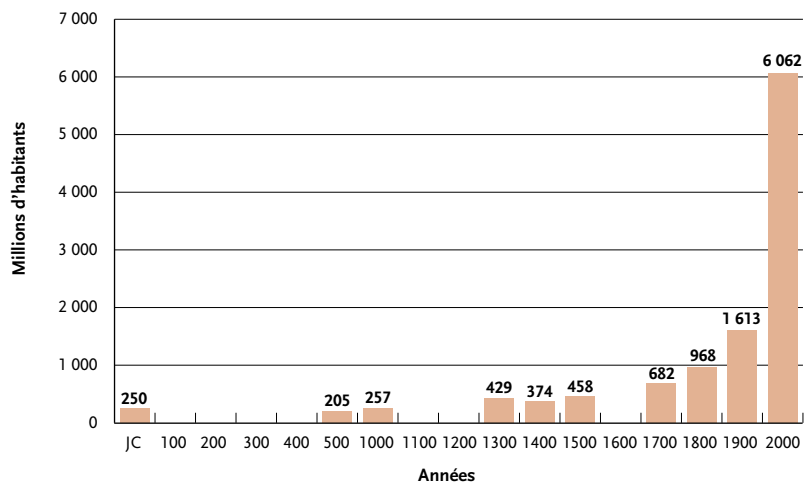


Figure 1
Évolution de la population mondiale
(Les années laissées vides correspondent à des données non disponibles.)

Source : Jean-Noël Biraben, « L'évolution du nombre des hommes », *Population & société*, n° 394, octobre 2003, Institut national d'études démographiques.
www.ined.fr/fichier/t_telechargement/13729/telechargement_fichier_fr_publi_pdfi_pop_et_soc_francais_394.pdf (consulté le 20 février 2008).

s'agisse du chômage ou du déficit du budget de l'État.

La croissance économique des xix^e et xx^e siècles s'est accompagnée d'une croissance démographique vertigineuse, d'un très fort allongement de la durée de vie, de la santé et du niveau d'éducation des peuples qui en ont bénéficié, principalement en Europe et en Amérique du Nord et, dans une moindre mesure, en Asie. Elle a également permis l'émergence de l'individu, disposant à la fois de liberté politique et de temps libre (utilisé en moyenne deux à trois heures par jour à regarder la télévision, dont on sait qu'elle a pour principale finalité de fournir des cerveaux disponibles aux annonceurs). Dans ces conditions, pourquoi s'arrêter ?

Comment l'idée de croissance est maintenant contestée

L'idée d'une croissance infinie a pourtant été contestée dès l'origine, tant par David Ricardo, pour qui un état stationnaire devait succéder à la croissance issue de la Révolution industrielle, du fait de la loi des rendements décroissants, que par Thomas Malthus, pour qui la croissance démographique

finirait par dépasser la croissance de la production, aboutissant à la catastrophe généralisée. Il est à noter que la croissance démographique a cessé à la fin du xx^e siècle dans la majorité des pays riches, la décroissance démographique ayant même commencé dans une part importante de l'Europe et au Japon.

La contestation de la croissance réapparaît au xx^e siècle. En 1956, King Hubbert, géologue ayant travaillé comme expert pour l'industrie pétrolière, prédit que la production de pétrole atteindrait son maximum dans les années 1970, pour décroître ensuite régulièrement. Sa théorie, qui s'est révélée exacte pour le pétrole américain, a depuis été étendue à d'autres ressources naturelles.

En 1972, paraît le rapport Meadows, intitulé *Limits to Growth*, traduit en français par *Halte à la croissance ? Rapports sur les limites de la croissance*. Il affirme que la croissance matérielle perpétuelle conduira avant la fin du xxi^e siècle à un effondrement du monde dans lequel nous vivons, c'est-à-dire à la diminution brutale de la population accompagnée d'une dégradation significative de ses conditions de vie. On considère souvent le rapport Meadows comme un des textes fondateurs de l'écologie politique.

À partir des années 1970, la critique de la croissance donnera lieu à des publications régulières, parfois radicales, comme celles de Nicholas Georgescu-Roegen, Serge Latouche ou Gilbert Rist : « *Le "développement" est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui, pour assurer la reproduction sociale, obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinées, à travers l'échange, à la demande solvable².* »

Alors qu'à l'époque de Malthus et de Ricardo la Terre hébergeait environ un milliard d'humains, sa population atteignait les trois milliards et demi au début des années 1970 et a dépassé les six milliards et demi aujourd'hui (voir graphique page précédente). Selon les hypothèses, elle pourrait se stabiliser entre 7,5 et 9 milliards à la fin du XXI^e siècle.

Des hommes de plus en plus nombreux, qui consomment de plus en plus de ressources naturelles et qui émettent de plus en plus de rejets : les conséquences commencent à apparaître aux yeux de tous. La place manque pour les décrire toutes dans cet article. On se contentera donc de les énumérer :

- La raréfaction des ressources naturelles, qu'il s'agisse de l'eau, du pétrole, du poisson de mer ou des terres cultivables. L'alimentation humaine et la production de carburants pour les voitures et les camions sont ainsi en compétition pour la culture du blé et du maïs.
- La perte de la biodiversité, qui se manifeste par l'extinction rapide de nombreuses espèces.
- La crise climatique, due principalement au rejet massif de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.
- Les pollutions chimiques, électromagnétiques et sonores.

La Terre a pu sembler infinie pendant près de deux siècles, tant que les limites étaient loin. Force est de

constater qu'aujourd'hui, elles se sont notablement rapprochées.

L'apparition du développement durable

La notion de développement durable (*sustainable development* en anglais) est apparue en 1987 dans le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, présidée par Gro Brundtland, intitulé *Notre avenir à tous*. Il s'agit « *d'un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de "besoins", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir*³ ».

Le développement durable ne s'oppose pas systématiquement à la croissance, mais affirme qu'elle doit d'abord profiter aux plus démunis, au prix de la limitation de la production et de la consommation des pays riches. Le développement durable propose une approche globale des questions économiques, écologiques et sociales, alors que les théories traditionnelles de la croissance font de celle-ci le but et le moyen de toute activité humaine.

Alors que tout le monde reconnaît le PIB comme indicateur de croissance économique, il n'existe pas d'indicateur de développement durable. Cependant, l'indice de développement humain (IDH), créé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1990 est une première tentative de mesure, en agrégeant les notions de longévité et d'alphabétisation au PIB. Un indicateur de progrès véritable (IPV) a également été imaginé. Il ajoute au PIB la valeur estimée des activités économi-

ques non monétaires, comme le travail domestique ou les activités bénévoles et retrace du PIB la valeur estimée des richesses naturelles perdues (dommages à l'environnement, destruction des ressources non renouvelables, etc.) et des dégâts sociaux (chômage, délits, accidents, inégalités, etc.). Il est cependant très peu utilisé et ne permet pas de comparaisons entre les pays et les années.

Le paradoxe actuel

La France de Nicolas Sarkozy est une remarquable illustration du paradoxe du développement durable. D'un côté, l'État a lancé le Grenelle de l'environnement, à l'automne 2007. Réunissant autour d'une même table l'État, les collectivités territoriales, le patronat, les syndicats et les associations de défense de l'environnement, il montre bien que le développement durable est une affaire à la fois économique, sociale et environnementale. Parallèlement, le même État charge une commission, présidée par Jacques Attali, de faire des propositions pour « libérer la croissance », indépendamment de toute préoccupation sociale ou environnementale⁴.

Dans son discours du 31 décembre 2007, Nicolas Sarkozy parle d'une « *politique de civilisation* », expression empruntée à Edgar Morin pour signifier que la politique ne se limitait pas à la poursuite de la croissance économique. Dans sa conférence de presse du 8 janvier 2008, il déclare qu'il souhaite modifier les instruments de mesure de la croissance, et charge Joseph Stiglitz et Amartya Sen de lui faire des propositions : « *C'est avec la même volonté de mettre en œuvre une politique de civilisation que je souhaite engager une réflexion sur les moyens d'échapper à une approche trop quantitative, trop comptable, de la mesure de nos performances collectives, car, si nous restons prisonniers de la vision restrictive du PNB, nous ne pouvons*

2. Gilbert Rist, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996.

3. Gro Harlem Brundtland, Luc Gagnon, Harvey L. Mead et Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, Montréal, Éd. du fleuve, 1989. Titre original : *Our Common Future*.

4. Sur ce sujet, voir : Jacques Attali, *300 décisions pour changer la France*, Paris, La Documentation française, 2008. Voir aussi : www.manicore.com/documentation/articles/Attali_expansion.html www.x-environnement.org/JR07/8jrmj.htm

TABLEAU 1 ÉVOLUTION DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES ET MUNICIPALES DE 1945 À 2005

BIBLIOTHÈQUES	1945	1950	1955	1960	1964	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES													
Personnel	198	378			1 182	2 519	2 997		3 226	3 135	3 570	4 528	5 275
Monographies (en millions de volumes)									18	21	22	25	29
Surfaces (en milliers de m ²)										634	728	893	980
BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES													
Personnel							4 416	7 169		12 722	16 374	20 460	21 879
Imprimés (en millions de volumes)							34	45		71	85	101	104
Surfaces (en milliers de m ²)								679		1 193	1 634	2 027	2 160

Les endroits laissés vides correspondent à des données non disponibles.

Sources : Denis Pallier, « Les bibliothèques universitaires de 1945 à 1975 : chiffres et sources statistiques », *BBF*, 1992, n° 3, p. 58-73. <http://bbf.enssib.fr> (consulté le 8 février 2008). Nota : dans la colonne 1975, les données des bibliothèques municipales sont celles de 1974, seules disponibles.

Annuaire des bibliothèques universitaires, Paris, La Documentation française, annuel à partir de 1985.

Annuaire statistique de la culture : livre-bibliothèques, 1986, Paris, La Documentation française, 1987.

Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales des départements d'outre-mer, bibliothèques départementales de prêt : données 2002, Paris, Direction du livre et de la lecture, 2004.

*pas espérer changer nos comportements et nos façons de penser. [...] Si nous voulons favoriser un autre type de croissance, il faut changer notre instrument de mesure de la croissance. [...] La France veut donner l'exemple [...] pour réfléchir aux limites de notre comptabilité nationale et du PNB [...] pour qu'elle prenne mieux en compte les conditions réelles et la qualité de vie des Français, qui n'en peuvent plus de l'écart grandissant entre des statistiques qui affichent un progrès continu et les difficultés croissantes qu'ils éprouvent dans leur vie quotidienne*⁵. »

Ce qu'on mesure doit forcément croître, mais on ne sait pas ce qu'on doit mesurer : beau paradoxe !

Les bibliothèques de l'ère de la croissance

L'entrée des bibliothèques dans le monde des chiffres

Des débuts de la Révolution industrielle aux trente glorieuses⁶ incluses, à la différence par exemple de l'école

5. www.elysee.fr/download/?mode=press&filename=08_01_Conference_de_presse_VF.pdf (consulté le 7 février 2008).

6. Jean Fourastié, *Les trente glorieuses ou la Révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979.

ou de la presse, le monde des bibliothèques est resté anormalement stable comparé à la croissance de l'économie ambiante. Les bibliothèques françaises du XIX^e siècle ont consacré l'essentiel de leur temps à prendre la mesure de l'encombrant héritage des biens confisqués à l'Église et à la noblesse, devenus biens nationaux. On a beaucoup catalogué, peu construit, peu recruté, peu acquis et rien éliminé.

Malgré les incitations américaines, après la Première Guerre mondiale, ou la création des bibliothèques centrales de prêt (BCP), au lendemain de la Seconde, le grand décollage des bibliothèques françaises ne date que des années 1970.

Les bibliothèques universitaires ont une petite longueur d'avance et se développent avec la massification de l'enseignement supérieur, au milieu des années 1960. Leur croissance marque une pause à la fin des années 1970, avant de reprendre après le rapport Miquel de 1989.

Les bibliothèques de lecture publique ne se développent réellement que lorsqu'elles passent sous la tutelle du ministère de la Culture, en 1976. Au sein de ce dernier, la Direction du livre et de la lecture fixe des normes, qui servent de barème pour l'attribution de subventions pour la construction des bibliothèques municipales. Avec

la décentralisation, à partir de 1982, complétée en 1986 par la dévolution des BCP aux conseils généraux, les collectivités territoriales se mettent à construire de nombreux mètres carrés de bibliothèques. Les embauches de personnel qualifié, toujours considérées insuffisantes par la profession, sont en progression constante. Le rythme des acquisitions s'accélère également (voir tableau 1).

Les bibliothèques ont elles aussi connu leurs trente glorieuses, mais avec un décalage d'un quart de siècle !

Les bibliothécaires sont traditionnellement plus à l'aise avec les lettres qu'avec les chiffres. Pourtant, le 0,07 m² par habitant salvateur pour obtenir une subvention de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) ou les 2 euros de budget d'acquisition pour espérer être considéré par le Centre national du livre (CNL) leur deviennent vite familiers. Les administrations centrales font évoluer leur système de recueil de statistiques à plusieurs reprises. Les surfaces des bibliothèques municipales commencent à être recensées systématiquement à partir de 1980, mais celles des bibliothèques universitaires seulement à partir de 1990. Les modules de statistiques, parents pauvres des systèmes intégrés de gestion de bibliothèque, se développent progressivement au

cours des années 1990. Le statut des conservateurs territoriaux, publié en 1991, mentionne que ce type d'emploi peut être créé dans les bibliothèques des villes de plus de 20 000 habitants, disposant de plus de 30 000 ouvrages et assurant plus de 40 000 prêts par an. Bien longtemps après les premiers manuels de catalogage, *Bibliothèques et évaluation*⁷ paraît aux éditions du Cercle de la librairie en 1994.

De la pauvreté à l'abondance

Les bibliothèques ont longtemps été pauvres et ont plus longtemps encore aimé se décrire comme telles. Il est symptomatique de noter que les corps les plus élevés dans la hiérarchie des bibliothécaires portent le titre de conservateurs, terme apparu à une époque où les acquisitions étaient rares et où la préservation d'un patrimoine menacé était la préoccupation principale. À partir de la fin des années 1970, la Bibliothèque publique d'information (BPI) change le paradigme. Le budget d'acquisition est important, l'espace est vaste mais fini, et la bibliothèque ne prête pas. La BPI est contrainte d'entrer dans l'ère de l'économie linéaire et invente, puis théorise le désherbage⁸. Elle sera progressivement imitée par la quasi-totalité des bibliothèques publiques, dont les budgets d'acquisition s'accroissent à partir des années 1980, et qui peinent à suivre la croissance vertigineuse de la production éditoriale⁹.

7. Anne Kupiec et al., *Bibliothèques et évaluation*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, coll. Bibliothèques, 1994.

Ayant notamment collaboré à cet ouvrage et animé de nombreuses formations sur les statistiques en BDP, j'assume tout à fait la part que j'ai prise à ce grand mouvement d'appropriation des données quantitatives par les professionnels des bibliothèques, de la fin des années 1980 au début des années 2000 !

8. Françoise Gaudet, Claudine Lieber et Michel Melot, *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, coll. Bibliothèques, 1996.

9. Le nombre de titres publiés en France est passé de 25 800 en 1980 à 62 500 en 2006. Sources : *Annuaire statistique de la culture : livre-bibliothèques*, 1986, Paris, La Documentation française, 1987. www.culture.gouv.fr/culture/guides/dll/Chiffres-des_2005-2006.pdf (consulté le 7 février 2008).

TABLEAU 2 ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR SOURCE (EN MILLIONS DE TONNES ÉQUIVALENT CO₂)

Secteurs	1990	2001	Évolution 1990-2001	Part en 2001
Transports	121,5	147,7	+ 22 %	26 %
Bâtiments	89,5	105,6	+ 18 %	19 %
Industrie	141,2	117,1	- 17 %	21 %
Énergie	80,6	67,7	- 16 %	12 %
Agriculture et forêts	116,1	109,5	- 6 %	19 %
Déchets	15,9	15	- 6 %	3 %
Total France	564,7	561,7	- 1 %	

Source : Ministère de l'Écologie et du Développement durable, Plan climat 2004 www.effet-de-serre.gouv.fr/images/documents/BAT-PLANCLIMAT04.pdf (consulté le 20 février 2008).

La bibliothèque à grande surface fait son apparition, tout en affirmant bien fort sa différence avec le magasin à grande surface. Si les intentions sont différentes, les similitudes sont nombreuses : vastes espaces, important linéaire de rayonnages en libre accès, renouvellement régulier de l'offre, statistiques de prêt en forte croissance, distribution gratuite de sacs jetables aux emprunteurs. En revanche, les horaires d'ouverture des bibliothèques restent très en deçà de ceux des hypermarchés.

Les bibliothèques à l'heure du développement durable

Les bibliothèques ne peuvent pas rester indéfiniment en dehors de la question environnementale. Leur impact écologique est typique des activités tertiaires : les bibliothèques occupent des bâtiments, génèrent des transports, effectuent des achats et produisent des déchets (voir tableau 2). Malheureusement, il est encore difficile de trouver de nombreux exemples de prise en compte réussie.

Les bâtiments

Un bâtiment de bibliothèque est habituellement la rencontre d'un bibliothécaire, attaché à un programme fonctionnel, d'un architecte, tenant d'un geste architectural, et d'un décideur, élu politique ou universitaire, qui aimerait bien laisser une trace de

TABLEAU 3 OBJECTIFS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT EN MATIÈRE D'ÉMISSION DES BÂTIMENTS

CONSTRUCTION NEUVE	kWh/m ² /an	Référence
2005	105	Règlement thermique 2005
2010	85	Label très haute performance
2012	50	Bâtiment basse consommation
2020	0	Bâtiment passif = zéro énergie fossile
RÉNOVATION		
2007	250	Consommation moyenne constatée
2012	210	
2020	150	
2050	50	

Source : Emmanuel Chevallereau et Isabelle Rey-Lefebvre, « Habiter "écologique" en 2020 », *Le Monde*, mardi 11 décembre 2007, p. 22.

son passage. Jusqu'au début des années 2000, l'impact écologique du bâtiment n'était pas un critère de choix. C'est pourquoi de nombreuses médiathèques ont affiché une grande façade vitrée. Ce type de bâtiment consomme beaucoup d'énergie en chauffage l'hiver et en climatisation l'été. Quant aux bâtiments des années 1960 et 1970, ils sont souvent mal isolés et peu entretenus.

Les bâtiments tertiaires et résidentiels émettent près de 20 % des gaz à effet de serre. Aujourd'hui, les techniques permettant de construire des bâtiments plus économes et moins émissifs sont au point (voir tableau 3).

Le premier exemple aujourd'hui achevé de bibliothèque HQE (haute qualité environnementale) est la bibliothèque universitaire Robert-de-Sorbon, à Reims. Réalisée par les ateliers d'architecture Chabanne à Lyon et BLP à Reims, elle a ouvert au public en septembre 2006¹⁰. Les cibles HQE retenues ont été un chantier propre, la gestion de l'eau et de l'énergie, le confort acoustique, hygrométrique, visuel et la qualité de l'eau. Les objectifs limitaient la consommation d'énergie pour le chauffage à 25 kW/h par m² et prescrivaient une température inférieure à 27 degrés, sans nécessiter de climatisation. Un premier retour d'expérience, en mars 2008, montre une consommation d'énergie pour le chauffage de 60 kW/h par m², ce qui est à la fois supérieur aux objectifs, mais déjà quatre fois inférieur à la moyenne constatée dans les bâtiments existant en 2007.

Une autre bibliothèque HQE a été construite en 2006 à l'université du Havre, par l'architecte René Dottedonde. Une bibliothèque HQE est également en construction à Versailles, par les architectes Marie-Hélène Badia et Didier Berger. Elle doit ouvrir en 2010.

Les bibliothécaires n'en n'ont donc pas fini avec la culture des chiffres. Mais aux m² par habitant pour une bibliothèque publique, il faudra ajouter les kW/h par m² pour tout type de bibliothèque.

Bien sûr, il n'est pas nécessaire d'avoir un bâtiment neuf ou rénové pour commencer à avoir une attitude éco-responsable, par exemple éteindre les ordinateurs pendant la nuit !

Un mot enfin sur le wifi. Cette technologie donnant accès à internet sans fil est très prisée dans les bibliothèques, universitaires d'abord, mais aussi publiques. Elle présente l'avantage d'un déploiement rapide pour un coût relativement faible. L'impact des ondes wifi sur la santé fait cependant l'objet d'une controverse, qui a notamment interrompu sa mise en œuvre dans quatre bibliothèques de la ville de Paris. Il n'est donc pas im-

10. Voir la présentation de Carine El Bekri-Dinoird dans le dossier « Construire la bibliothèque », *BBF*, 2007, n° 1, p. 68.

TABLEAU 4 ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES TRANSPORTS (EN MILLIONS DE TONNES ÉQUIVALENT CO₂)

Mode	1990	2002	Évolution 1990-2002	Part en 2002
Air	4,5	5,5	+ 22 %	4 %
Route	113,8	137,3	+ 21 %	92 %
Fer	1,1	0,7	- 27 %	1 %
Mer	1,9	2,5	+ 32 %	2 %
Fluvial et autres	0,2	0,6		0 %
Gaz fluorés	0	2,9		2 %
Total	121,5	149,5	+ 23 %	

Source : Ministère de l'Écologie et du Développement durable, Plan climat 2004 www.effet-de-serre.gouv.fr/images/documents/BAT-PLANCLIMATO4.pdf (consulté le 20 février 2008).

possible que dans quelques années, la diffusion d'ondes wifi soit plus sévèrement encadrée et qu'on en revienne à proposer des prises réseau à côté des prises de courant sur les tables équipées pour les ordinateurs portables.

Les transports

Les transports sont la cause du quart des émissions de gaz à effet de serre. Cette valeur est en hausse. Au sein de cette masse, la part de l'automobile et du camion est prépondérante (voir tableau 4).

La bibliothèque génère les déplacements de son public. La bibliothèque, même moderne, est généralement en centre-ville et de ce fait, facilement accessible à pied, à vélo ou en transport en commun. Même les bibliothèques universitaires bâties sur des campus excentrés commencent à être maintenant bien desservies par les transports publics. À Lyon, les deux lignes de tramway, mises en service en 2001, relient les sites universitaires des quais du Rhône, de la Doua, de Grange-Blanche et de Bron-Parilly. À Grenoble, la principale station de tramway du campus de Saint-Martin-d'Hères s'appelle « Bibliothèques universitaires ».

La bibliothèque génère aussi les déplacements de son personnel. D'une part les trajets domicile-travail, d'autre part les réunions et formations, assez nombreuses dans la profession. Dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, les administrations doivent mettre en œuvre un plan de

mobilité pour leur personnel au plus tard le 31 décembre 2008¹¹ :

« La mise en œuvre d'un plan de déplacement répond à une logique de développement durable, et ses bénéfices sont à la fois d'ordre économique, social et environnemental.

- **Avantages économiques :**

Le plan de déplacement permet au service de diminuer les coûts des transports et d'optimiser son fonctionnement par une rationalisation des déplacements des agents notamment par une autre gestion des moyens de déplacement individuels mis à leur disposition : réduction de la flotte de véhicules, diminution de la location des places de parking, économie de la consommation de carburant, etc.

- **Avantages sociaux :**

Le plan de déplacement permet une diminution des frais de déplacements domicile/travail des agents. Ces derniers utilisent globalement moins la voiture particulière, dès lors que l'État participe pour partie au financement des abonnements de transports collectifs. De plus, des investissements et aménagements (accueil des vélos, possibilité de mise en place de centrales de covoiturage...) permettent aussi aux agents d'envisager d'autres moyens de se déplacer. Ces mesures visent à améliorer leurs conditions de transport (moins de stress et de perte de temps, plus de confort) et

11. <http://alain.caraco.free.fr/blog/index.php?2007/03/08/159-mobilite> (consulté le 20 février 2008).

Les plans de mobilité sont également appelés Plans de déplacement d'entreprise (PDE). Voir par exemple : http://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_de_d%C3%A9placement_d%27entreprise (consulté le 20 février 2008).

donc leurs conditions d'accès au travail. Le plan de déplacement, du fait de son élaboration concertée, est aussi un outil de dialogue social dans les services.

• Avantages environnementaux :

Le plan de déplacement, en favorisant les solutions alternatives à la voiture individuelle et en maîtrisant les déplacements, permet de limiter les nuisances correspondantes (pollution atmosphérique, bruit...), de réduire la consommation énergétique et de récupérer des espaces publics notamment en diminuant la place réservée au stationnement.

Une telle démarche, responsable et citoyenne, s'inscrit très directement dans le cadre des actions entreprises par l'ensemble des services pour rendre l'État exemplaire¹². »

Modestement, le SCD de l'université de Savoie s'est inscrit dans cette démarche en réduisant son parc automobile de trois voitures à une seule, en mettant des tickets de bus à la disposition des agents devant se déplacer dans l'agglomération chambérienne et en prenant des cartes de réduction pour ceux appelés à utiliser fréquemment les trains régionaux¹³.

Bien sûr, la collectivité doit faciliter l'évolution des comportements individuels. Si on organise une formation ou une réunion dans un lieu où l'autoroute est proche, le stationnement facile et gratuit et la desserte en transports en commun faible, on ne s'étonnera guère de voir arriver la majorité des participants chacun dans sa voiture. Si, au contraire, on choisit un lieu proche de la gare, bien desservi par les transports en commun et sans stationnement gratuit à proximité, on obtiendra facilement des comportements beaucoup plus vertueux.

Là encore, les bibliothécaires devront apprendre à connaître de nouveaux chiffres : non seulement le temps de trajet et le prix, mais aussi les émissions de gaz à effet de serre générés par un déplacement¹⁴.

Les achats et les déchets

Une part importante des gaspillages de ressources naturelles, des pollutions et des émissions de gaz à effet de serre n'est pas directement visible. Il s'agit de tout ce qui découle des conditions de production des biens que nous achetons. Le code des marchés publics de 2006 permet de tenir compte des impératifs du développement durable dans les achats publics :

« Les conditions d'exécution d'un marché ou d'un accord-cadre peuvent comporter des éléments à caractère social ou environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement et progrès social. Ces conditions d'exécution ne peuvent pas avoir d'effet discriminatoire à l'égard des candidats potentiels. Elles sont indiquées dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans les documents de la consultation¹⁵. »

Certains choix devront faire l'objet d'une évaluation économique, mais aussi écologique.

Vaut-il mieux, par exemple, renforcer les livres avant leur mise en service et les garder plus longtemps, ou se contenter d'un équipement minimal et les renouveler plus souvent ?

Une attention particulière doit être apportée aux déchets, qui ne sont que le résultat des achats, en fin de cycle de vie ! La stratégie de gestion est connue sous le nom des trois R :

- Réduire la quantité de produits qui arrivent en fin de vie.
- Réutiliser des produits ou certains de leurs parties qui deviendraient autrement des déchets.
- Recycler les matières premières.

Réduire signifie souvent ne pas acheter. Lors de l'ouverture de la médiathèque Jean-Jacques-Rousseau de Chambéry, en 1992, on instaura la distribution gratuite de sacs en papier pour protéger les livres empruntés. La mesure connut un grand succès, environ 50 000 sacs étant distribués chaque année. En septembre 2005, dans le cadre d'une politique de réduction des déchets, les sacs en papier gratuits et à usage unique furent remplacés

“La bibliothèque peut aider la population à entrer dans la société du développement durable par l'exemplarité de ses choix et de ses comportements”

par de solides sacs en matière plastique réutilisables, vendus un euro pièce. Un an après, il s'en était vendu 800.

Il convient d'être attentif à l'impact, difficile à évaluer, de la documentation numérique. Il est évident qu'elle augmente la consommation d'électricité, tant sur les ordinateurs de la bibliothèque que sur les ordinateurs portables, de plus en plus nombreux, des lecteurs, qui souhaitent pouvoir disposer d'une prise de courant dans les salles de lecture. En revanche, on peut supposer qu'elle fait économiser du papier et de l'énergie, en évitant l'impression, le transport et le stockage de collections de périodiques dont le linéaire est sans cesse croissant. À condition, bien sûr, de savoir éviter la tentation d'imprimer systématiquement ce qu'on a vu à l'écran.

12. www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000823052 (consulté le 20 février 2008).

13. <http://alain.caraco.free.fr/blog/index.php?2008/01/11/251-gagnant> (consulté le 20 février 2008).

14. Un petit exemple de comparaison entre modes de transport intégrant ces trois éléments : <http://alain.caraco.free.fr/blog/index.php?2006/11/15/133-ecocomparateur> (consulté le 20 février 2008).

15. Code des marchés publics 2006 (Titre II – Dispositions générales/Chapitre VI – Clauses sociales et environnementales/Article 14).

Le développement durable est une question culturelle

Deux siècles de développement économique nous ont appris à évaluer la quasi-totalité des choix en termes de coût et de vitesse. Il est temps, comme le dit Serge Latouche, de décoloniser l'imaginaire¹⁶. Il faut sûrement améliorer les outils statistiques afin d'y intégrer les externalités¹⁷. Mais, comme l'écrit Patrick Viveret, conseiller référendaire à la Cour des comptes : « *La nécessité de compter autrement ne doit pas conduire à aggraver encore l'obsession de la mesure qui constitue une pathologie dangereuse des sociétés de marché. Le droit à ne pas tout compter est donc aussi nécessaire*¹⁸. »

La bibliothèque est un établissement culturel, qui peut aider la population à entrer dans la société du développement durable comme elle a contribué à son entrée dans la société de l'information. Elle doit d'abord le faire par l'exemplarité de ses choix et de ses comportements. Elle doit ensuite le faire dans le cadre des ressources documentaires qu'elle propose à son public, qu'il s'agisse de collections imprimées, de vidéos ou de ressources en ligne. Elle doit enfin le faire dans le cadre de sa mission de médiation, en aidant son public à repérer et à interpréter l'information dont il a besoin.

Les bibliothèques doivent aussi se saisir collectivement de la question environnementale. À quand des missions de réflexion, débouchant sur des programmes gouvernementaux

incitatifs, des journées d'étude sur cette question, des stages de formation continue et d'autres articles sur ce vaste sujet ? ●

Février 2008

Bibliographie sommaire

Livres

- Lester R. Brown, Pierre-Yves Longaretti et Nicolas Hulot, *Le plan B : pour un pacte écologique mondial*, Paris, Calmann-Lévy, 2007.

- Jared Diamond, *Effondrement : comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris, Gallimard, 2006.

- Albert Gore, *Une vérité qui dérange : l'urgence planétaire du réchauffement climatique et ce que nous pouvons faire pour y remédier*, Paris, Éditions de La Martinière, 2006.

- Nicolas Hulot, Fondation Nicolas-Hulot pour la nature et l'homme et Comité de veille écologique, *Pour un pacte écologique*, Paris, Calmann-Lévy, 2006.

- Jean-Marc Jancovici et Alain Grandjean, *Le plein s'il vous plaît ! : la solution au problème de l'énergie*, Paris, Seuil, 2006.

- Hervé Kempf, *Comment les riches détruisent la planète*, Paris, Seuil, 2007.

- *Le petit livre vert pour la Terre*, Boulogne-Billancourt : Fondation Nicolas-Hulot pour la nature et l'homme, 2005.

- Jean-Marie Pelt et Gilles-Éric Séralini, *Après nous le déluge ?*, Paris, Flammarion, 2006.

- Jean-Marie Pelt et Franck Steffan, *C'est vert et ça marche !*, Paris, Fayard, 2007.

- Patrick Viveret, *Reconsidérer la richesse*, La Tour d'Aigue, Éd. de l'Aube, 2003.

Périodique

- *La Revue durable* Périodique (5 numéros par an) franco-suisse sur l'écologie et le développement durable. Aborde à la fois les questions théoriques et les exemples d'actions possibles. www.larevuedurable.com

Sites web

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : www2.ademe.fr

- Association HQE (haute qualité environnementale) : www.assohqe.org

- Journal de l'environnement. Lettre d'information quotidienne par courriel gratuite : www.journaldelenvironnement.net

- Manicore. Site personnel de Jean-Marc Jancovici. Nombreuses analyses sur les questions d'environnement, d'énergie et de changement climatique : www.manicore.com

- Ministère chargé de l'écologie et du développement durable Site principal : www.developpement-durable.gouv.fr Grenelle de l'environnement : www.legrenelle-environnement.fr Semaine du développement durable : www.semaineundeveloppementdurable.gouv.fr

- Pacte écologique : www.pacte-ecologique.org

Émissions de radio

- *CO₂ mon amour* Émission grand public diffusée le samedi de 14 h à 15 h sur France Inter, animée par Denis Cheissoux, avec une chronique de Jean-Marie Pelt. Archives en ligne : www.radiofrance.fr/franceinter/em/co2monamour

- *Terre à terre* Émission diffusée le samedi de 7 h à 8 h sur France Culture, animée par Ruth Stégassy. Archives en ligne avec une importante revue du web : www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre

16. Serge Latouche, *Décoloniser l'imaginaire : la pensée créative contre l'économie de l'absurde*, Paris, Parangon, 2003.

17. La Commission européenne a mis au point une méthode de calcul pour intégrer les coûts externes (bruit, accidents, pollution atmosphérique, changement climatique, production d'énergie, nature et paysage) au coût du transport. Il en ressort que le coût global du train est 4 à 10 fois inférieur à celui de la voiture ou du camion pour le transport des personnes et des marchandises, ce que ne reflètent évidemment pas les tarifs pratiqués actuellement.

Source : *Ville @ Transports magazine*, n° 440, 30 janvier 2008, p. 28 à 31.

18. Patrick Viveret, *Reconsidérer la richesse*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2003.